

**ASSISES DU SPORT**  
**16/11/19**

**« Émergence de la pratique libre »**

1) Nombre de personnes présentes :

1<sup>er</sup> atelier : 15 personnes

2<sup>ème</sup> atelier : 30 personnes

3 profils présents (en majorité) dans la salle : bénévoles associatifs, adhérents d'association, élus

(Il y avait également des personnes non pratiquantes, des personnes pratiquantes mais non attachées à une association)

2) Thème abordé :

- L'émergence de la pratique libre :

atelier animé par Nicolas Guenzet - Chef du service "vie associative, développement du sport pour tous et citoyenneté" au sein de la DRDJSCS Nouvelle Aquitaine.

L'atelier s'est déroulé comme suit :

- Présentation de l'intervenant ;
- Informations concernant l'application APP'LAES ;
- Débat : « Pour vous, qu'est-ce que la pratique libre ? »

Dans un premier temps, l'intervenant s'est présenté et a expliqué ses différentes missions au sein de la DRDJSCS Nouvelle Aquitaine (pratique féminine, la violence dans le sport, la laïcité etc.).

Ensuite, avant de laisser la parole aux interlocuteurs, il a souhaité présenter l'application APP'LAES qui signifie « Application Pour un Plus Large Accès aux Équipements Sportifs », (outil principalement destiné aux collectivités territoriales). En effet, celle-ci apporte des éléments-clés, des références, des documents types et des exemples afin d'accompagner les propriétaires et gestionnaires d'équipements sportifs dans l'optimisation et la diversification de l'accès à leurs équipements/espaces sportifs en mettant à disposition un ensemble de ressources juridiques et pratiques, illustrées par des exemples, documents types, vidéos ou retours d'expériences. (ex : mettre à disposition une salle dans un complexe sportif à destination de tous).

3) Remarques, questions du groupe :

Après cette information, il a laissé la parole à l'assemblée pour connaître leurs avis et points de vue sur la pratique libre ?

**Question de départ :** « Pour vous, c'est quoi la pratique libre ? »

Quelques éléments cités :

« je fais parti du club UST Athlétisme mais si je veux aller courir toute seule j'y vais ».  
« Quand j'ai envie à n'importe quelle heure, tout seul, la pratique libre gomme les contraintes d'une association ».

« la pratique libre : sports individuels / la pratique en association : sports collectifs »  
« c'est plus facile de pratiquer librement la course à pied, le vélo ... que le judo »

« la pratique libre peut être aussi en individuel ou collectif (course à pied – salle de musculation). »

« La pratique libre est juste une question de contraintes par rapport aux créneaux d'entraînement »

Aussi, après plusieurs échanges, des avantages et inconvénients ont été soulevés notamment sur le fait de pratiquer librement une activité et le fait d'adhérer à une association :

### Pratique libre

Avantages	Inconvénients
horaires	manque de motivation
lieu	non-encadré
Pas besoin de matériels spécifiques	Manque d'infrastructures
Pas de contraintes financières	Manque de liens sociaux

### Association

Avantages	Inconvénients
lien social	horaires / séance figé
esprit de groupe	contraintes professionnelles
Découverte du tissu associatif	contraintes familiales
L'encadrement est garanti	Les contraintes financières

**Ce que l'on peut retenir, c'est que chaque personne à sa propre définition de la pratique libre.**

#### 4) Suggestions, réponses apportées :

Des demandes ont été formulées :

- demande de créneau entre midi et deux pour le club de judo
- définir un équipement avec un choix de multi sports – faire un cycle de découverte qui change tous les mois ... (cycle un mois de judo, un cycle basket etc.)
- avoir accès aux équipements intercommunaux pendant les créneaux d'utilisation des associations

« Nicolas a rappelé que rien ne serait défini aujourd'hui. »

Ces projets seront à approfondir lors de prochaines réunions qui seront mises en place après les assises du sport. Cet atelier était un point de départ.